



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **18 avril 2011**

Décision n° **B-2011-2253**

commune (s) :

objet : Etudes, expertise d'arbres et ingénierie du paysage - Marché annuel à bons de commande -  
Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 4 marchés

service : Direction de la voirie

**Rapporteur** : Monsieur Abadie

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 11 avril 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 19 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Charrier, Daclin (pouvoir à Mme David M.), Mme Vullien, MM. Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Arrue (pouvoir à Mme Besson), Mmes Dognin-Sauze, Peytavin, Frih (pouvoir à M. Blein), MM. Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R.), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Vesco, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 18 avril 2011****Décision n° B-2011-2253**

objet : **Etudes, expertise d'arbres et ingénierie du paysage - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 4 marchés**

service : Direction de la voirie

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 6 avril 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 4 marchés d'études pour l'année 2012 et éventuellement 2013, 2014 et 2015 par reconduction expresse pour un montant total de 1 760 000 € HT, soit 1 817 920 € TTC maximum pour 4 ans.

Ce marché permet de s'attacher l'assistance de bureaux d'études spécialisés pour procéder à des études techniques et expertises dans les domaines de l'arboriculture urbaine et du paysage.

Les missions confiées aux bureaux d'études concernent les questions liées aux arbres (études de l'état mécanique et physiologique des arbres), les questions liées aux sols dans lesquels les plantations sont réalisées et la formalisation graphique de projets de plantation.

Ce marché est décomposé en 4 lots, couvrant chacun l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine de Lyon, et seront attribués séparément à une entreprise seule ou à un groupement solidaire :

- lot n° 1 - Diagnostics et expertises d'arbres, comporterait un engagement de commande annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC et maximum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et un montant minimum sur 4 ans de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et maximum de 480 000 € HT, soit 574 080 € TTC,

- lot n° 2 - Inventaires, plans de gestions de patrimoine arboré et études arboricoles, comporterait un engagement de commande annuel minimum de 25 000 € HT, soit 29 900 € TTC et maximum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et un montant minimum sur 4 ans de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC,

- lot n° 3 - Diagnostics agropédologiques, études de sols et tensiométrie, comporterait un engagement de commande annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC et maximum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et un montant minimum sur 4 ans de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et maximum de 480 000 € HT, soit 574 080 € TTC,

- lot n° 4 - Formalisation graphique de projets de plantation, comporterait un engagement de commande minimum annuel de 25 000 € HT, soit 29 900 € TTC et maximum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et un montant minimum sur 4 ans de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 1 an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le présent dossier concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer les marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

#### DECIDE

##### 1° - Approuve :

a) - le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour les prestations d'études expertise d'arbres et ingénierie du paysage pour l'année 2012 et éventuellement 2013, 2014 et 2015,

b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - **Les offres** seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

3° - **Autorise** monsieur le Président à signer les 4 marchés à bons de commande et tous les actes contractuels y afférents ayant pour objet les études, expertise d'arbres et ingénierie du paysage :

- lot n° 1 - Diagnostics et expertises d'arbres : territoire de la Communauté urbaine, comporterait un engagement de commande annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC et maximum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et un montant sur 4 ans minimum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et maximum de 480 000 € HT, soit 574 080 € TTC,

- lot n° 2 - Inventaires, plans de gestions de patrimoine arboré et études arboricoles, comporterait un engagement de commande annuel minimum de 25 000 € HT, soit 29 900 € TTC et maximum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et un montant sur 4 ans minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC,

- lot n° 3 - Diagnostics agropédologiques, études de sols et tensiométrie, comporterait un engagement de commande annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC et maximum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et un montant sur 4 ans minimum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et maximum de 480 000 € HT, soit 574 080 € TTC,

- lot n° 4 - Formalisation graphique de projets de plantation, comporterait un engagement de commande annuel minimum de 25 000 € HT, soit 29 900 € TTC et maximum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et un montant sur 4 ans minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC.

4° - **Les dépenses** au titre de ces marchés seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - sections de fonctionnement et d'investissement - exercices 2012 et éventuellement 2013, 2014 et 2015.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 19 avril 2011.